

Les flux migratoires des élèves du second degré et post-bac dans l'académie de Montpellier à la rentrée 2020

A la rentrée 2020, les mouvements inter-académiques et intra-académiques entre le lieu de résidence et l'établissement de scolarisation concernent environ 16 400 élèves du 2nd degré pré-baccalauréat et post-baccalauréat public et privé sous contrat, soit près de 7 % de la totalité des élèves résidant dans l'académie.

Près de 10 000 élèves participent aux migrations inter-académiques. 70 % de ces flux ont lieu principalement en direction ou en provenance des académies d'Aix-Marseille, Toulouse et Grenoble.

Les migrations interdépartementales au sein de l'académie concernent près de 6 500 élèves. Les flux les plus importants ont lieu entre les départements du Gard et de l'Hérault.

Tous les niveaux de scolarisation du 1^{er} cycle au post-bac sont concernés par ces phénomènes.

Plus de sortants que d'entrants dans l'académie et des disparités territoriales

Les migrations inter ou intra-académiques concernent 16407 élèves (figure 1).

1 MOUVEMENTS GENERAUX

	Nombre d'élèves résidents	Nombre d'élèves scolarisés	MOUVEMENTS INTER-ACADEMIQUES					MOUVEMENTS INTRA-ACADEMIQUES					Total mouvements		Solde	
			Sortants (1)		Entrants (2)		Solde	Sortants (1)		Entrants (2)		Solde	Effectif	taux de mobilité / résidents	Effectif	% des résidents
			Effectif	% des résidents	Effectif	% des scolarisés		Effectif	% des résidents	Effectif	% des scolarisés					
Aude	29640	28458	992	3,3%	310	1,1%	-682	1059	3,6%	559	2,0%	-500	2920	9,9%	-1182	-4,0%
Gard	67265	65611	2699	4,0%	1660	2,5%	-1039	2437	3,6%	1821	2,8%	-616	8617	12,8%	-1655	-2,5%
Hérault	98027	98427	1072	1,1%	1213	1,2%	+141	2443	2,5%	2702	2,7%	+259	7430	7,6%	+400	0,4%
Lozère	5930	7028	327	5,5%	843	12,0%	+516	129	2,2%	711	10,1%	+582	2010	33,9%	+1098	18,5%
Pyrénées-Orientales	39992	40323	380	1,0%	433	1,1%	+53	410	1,0%	685	1,7%	+275	1908	4,8%	+328	0,8%
ACADEMIE	240854	239847	5470	2,3%	4459	1,9%	-1011	6478	2,7%	6478	2,7%	-	16407	6,8%	-1011	-0,4%

(1) sortant : élève qui réside dans un département de l'académie de Montpellier et est scolarisé dans un autre département ou une autre académie

(2) entrant : élève qui est scolarisé dans un département de l'académie de Montpellier et réside dans un autre département ou une autre académie

Les disparités départementales sont notables.

La Lozère, en regard de la population scolaire résidente et scolarisée, est le département qui a le taux de mobilité le plus fort (le nombre total d'entrants et de sortants représente 34 % des élèves résidents). Elle présente un solde migratoire largement positif (+ 1 098 élèves) : le flux d'élèves entrants, en provenance d'autres académies ou d'autres départements, représente 22,1 % des élèves scolarisés en Lozère.

Les mouvements liés aux départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales s'équilibrent entre les entrants et les sortants, que ce soit en inter-académique ou en intra-académique, avec toutefois des soldes légèrement positifs (+ 400 élèves pour l'Hérault et + 328 élèves pour les Pyrénées-Orientales). D'autre part, ce sont les départements avec les plus faibles taux de mobilité (7,6 % et 4,8 %).

L'Aude et le Gard ont un solde migratoire négatif : les élèves sortants sont bien plus nombreux que les élèves entrants, que ce soit en inter-académique ou en intra-académique (respectivement - 1 182 et - 1 655 élèves). Ils affichent respectivement un taux de mobilité de 9,9 % et 12,8 %.

Des flux inter-académiques de proximité qui concernent 9 929 élèves (figure 2). On observe une prépondérance des mouvements dans le sens des sorties : 5 470 élèves résident dans l'académie de Montpellier, et sont scolarisés dans une autre académie ; les élèves entrants sont au nombre de 4 459.

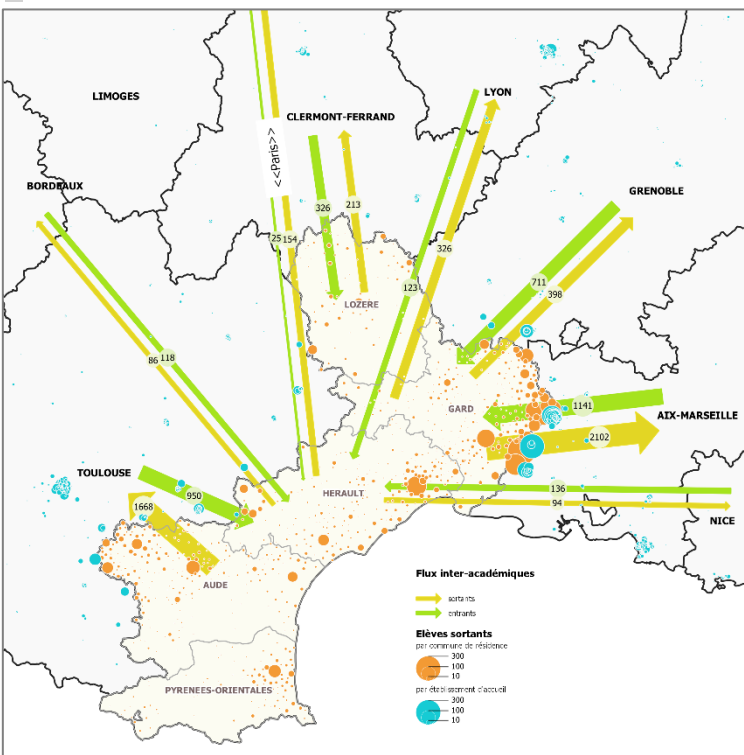
Les flux les plus conséquents sont en direction ou en provenance des académies voisines, particulièrement Aix-Marseille (presque un tiers des mouvements, 32,7 %), Toulouse (26,4 %), Grenoble (11,2 %) et Clermont-Ferrand (5,4 %) (figure 2).

2 MOUVEMENTS INTER-ACADEMIQUES

	Aude		Gard		Hérault		Lozère		Pyrénées-Orientales		TOTAL			
	sortants	entrants	sortants	entrants	sortants	entrants	sortants	entrants	sortants	entrants	sortants	entrants	Total	%
Aix-Marseille	14	6	1906	794	148	294	6	28	28	19	2102	1141	3243	32,7
Toulouse	837	251	110	72	435	260	122	260	164	107	1668	950	2618	26,4
Grenoble	21	4	308	360	51	165	8	161	10	21	398	711	1109	11,2
Clermont-Ferrand	8	2	19	15	22	21	152	279	12	9	213	326	539	5,4
Lyon	15	3	152	48	113	39	9	21	37	12	326	123	449	4,5
Nice	6	2	42	45	32	72	2	9	12	8	94	136	230	2,3
Bordeaux	26	12	14	22	23	48	2	15	21	21	86	118	204	2,1
Paris	13	1	36	10	72	7	3	1	30	6	154	25	179	1,8
Autres académies (métropolitaines)	52	23	111	154	170	195	23	47	66	79	422	498	920	9,3
Autres académies (outre-mer)	0	3	1	43	6	59	0	17	0	22	7	144	151	1,5
Etranger	0	3	0	97	0	53	0	5	0	129	0	287	287	2,9
TOTAL	992	310	2699	1660	1072	1213	327	843	380	433	5470	4459	9929	100,0

A noter que les élèves résidant dans l'académie de Montpellier et scolarisés à l'étranger ne sont pas comptabilisés ici.

3 MOUVEMENTS INTER-ACADEMIQUES / CARTE



Les académies d'Aix-Marseille et Toulouse accueillent près de 70 % des élèves sortants de l'académie de Montpellier (respectivement 38 % et 31 %). Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand et Paris suivent, mais dans une moindre mesure (de 7 % à 3 %) (figure 3)

Les académies de résidence des élèves entrants sont plus variées, avec toutefois une majorité d'élèves venant des académies d'Aix-Marseille (26 %), Toulouse (21 %) et Grenoble (16 %). Les élèves résidant à l'étranger représentent 6 % des entrants.

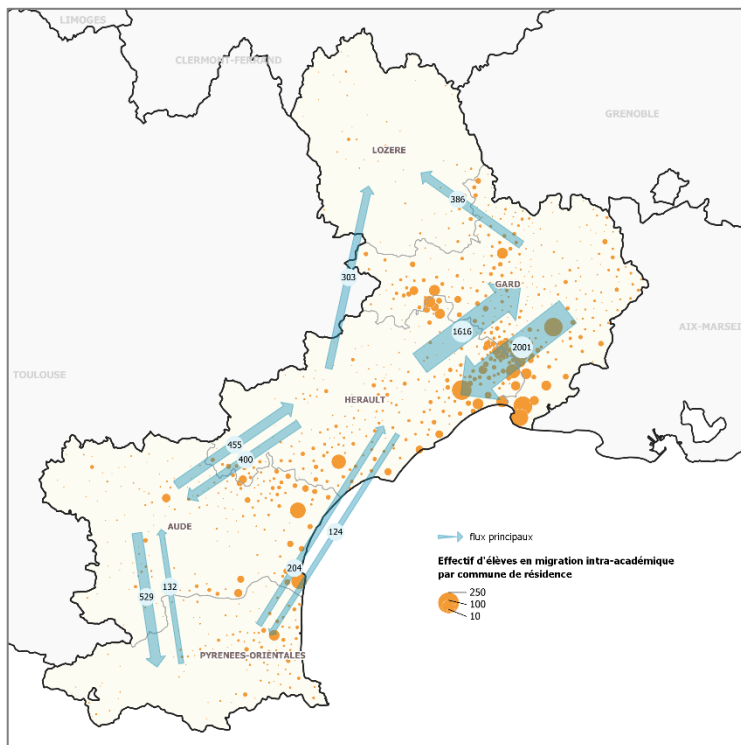
Environ deux tiers des mobilités inter-académiques concernent les départements du Gard et de l'Hérault. Les mouvements avec les académies d'outre-mer qui ne concernent que 1,5 % de l'ensemble des migrations, ne sont quasi exclusivement que des entrées. A l'inverse, les mouvements avec l'académie de Paris, d'ampleur similaire, sont principalement dans le sens des sorties.

Des flux intra-académiques concentrés qui concernent 6 478 élèves, au sein de l'académie, entre les départements (figure 4).

4 MOUVEMENTS INTRA-ACADEMIQUES

scolarisation / résidence	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Total sortants	%
Aude	-	60	455	15	529	1059	16,3
Gard	24	-	2001	386	26	2437	37,6
Hérault	400	1616	-	303	124	2443	37,7
Lozère	3	78	42	-	6	129	2,0
Pyrénées-Orientales	132	67	204	7	-	410	6,3
Total entrants	559	1821	2702	711	685	6478	100,0
%	8,6	28,1	41,7	11,0	10,6	100,0	

5 MOUVEMENTS INTRA-ACADEMIQUES / CARTE



L'Hérault est le département qui reçoit le plus d'élèves (2 702 élèves, soit 41,7 % du nombre d'élèves en migration intra-académique), dont une grande partie réside dans le Gard (2 001 élèves, soit 74 % du flux entrant dans l'Hérault) (figure 5).

Le Gard scolarise 1 821 élèves résidant dans un autre département (soit 28,1 % du nombre d'élèves en migration intra-académique), dont 1 616 élèves héraultais, soit 87 % du flux entrant dans le Gard. La majorité de ces élèves résident dans des communes à la limite des deux départements.

Les mouvements entre ces deux départements représentent plus de la moitié de l'ensemble des migrations intra-académiques (56 %).

Les échanges entre ces deux départements sont assez équilibrés avec toutefois un flux du Gard vers l'Hérault légèrement majoritaire. (2 001 contre 1 616 élèves).

A contrario, on constate certains mouvements interdépartementaux quasi unilatéraux : entre l'Hérault et la Lozère, 88 % des flux sont en direction de la Lozère ; de même entre le Gard et la Lozère (83 % des flux en direction de la Lozère). Enfin, 80 % des flux entre l'Aude et les Pyrénées-Orientales sont en direction des Pyrénées-Orientales.

Des flux concernant majoritairement les établissements publics

Que ce soit en inter-académique ou en intra-académique, les flux d'élèves concernent majoritairement les établissements publics : 62 % des élèves sortant de l'académie, 59 % des élèves entrant dans l'académie, et 71 % des mouvements intra-académiques (figure 6).

6 PART DU SECTEUR PUBLIC DANS LES ÉTABLISSEMENTS ACCUEILLANT LES ÉLÈVES EN MIGRATION

(%)	MOUVEMENTS INTER-ACADEMIQUES		MOUVEMENTS INTRA-ACADEMIQUES	
	sortants	entrants	sortants	entrants
Aude	71	87	77	83
Gard	55	44	73	66
Hérault	69	86	64	81
Lozère	69	23	76	40
Pyrénées-Orientales	71	86	87	68
ACADEMIE	62	59	71	71

Le profil moyen inter-académique cache des disparités départementales importantes :

- dans l'Aude, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, la part du secteur public dans les entrées inter-académiques est largement supérieure (87 %, 86 % et 86 %) ;
- dans le Gard, cette part est inférieure à la moyenne académique, pour les sortants comme pour les entrants. Le secteur public est même minoritaire chez les élèves (44 %).

Les profils départementaux en intra-académique sont plus homogènes.

Il faut noter le caractère particulier des flux entrants en Lozère : en inter ou en intra-académique, les élèves s'inscrivent beaucoup plus largement dans un établissement privé (77 % en intra et 60 % en inter).

En inter-académique, relativement plus de sortants de niveau pré-baccalauréat et plus d'entrants de niveau post-bac.

Presque la moitié (49 %) des élèves qui quittent l'académie sont inscrits en 1^{er} ou 2nd cycle général et technologique, y compris en enseignement spécial (figure 7). 39 % des sortants quittent l'académie pour s'inscrire en post-bac, et 13 % pour suivre une formation professionnelle.

7 MOUVEMENTS INTER-ACADEMIQUES PAR DEPARTEMENT, PAR SENS DE MIGRATION ET PAR NIVEAU

		Aude		Gard		Hérault		Lozère		Pyrénées-Orientales		ACADEMIE	
ELEVES SORTANTS	1er et 2nd cycle GT + spé	458	46%	1570	58%	368	34%	170	52%	87	23%	2653	49%
	2nd cycle professionnel	119	12%	420	16%	101	9%	33	10%	32	8%	705	13%
	post-bac	415	42%	709	26%	603	56%	124	38%	261	69%	2112	39%
	Total sortants inter	992	100%	2699	100%	1072	100%	327	100%	380	100%	5470	100%
ELEVES ENTRANTS	1er et 2nd cycle GT + spé	97	31%	447	27%	346	29%	291	35%	291	67%	1472	33%
	2nd cycle professionnel	68	22%	249	15%	74	6%	253	30%	23	5%	667	15%
	post-bac	145	47%	964	58%	793	65%	299	35%	119	27%	2320	52%
	Total entrants inter	310	100%	1660	100%	1213	100%	843	100%	436	100%	4459	100%

Ce schéma de flux sortant moyen académique est également observé au niveau départemental pour l'Aude et la Lozère.

Les profils des sortants des 3 autres départements sont plus tranchés :

- les sortants du Gard partent plus massivement vers le 1^{er} et le 2nd cycle général et technologique (58 %) au détriment des formations post-bac,
- les sortants des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault, à l'inverse, s'inscrivent plus en post-bac (respectivement 69 % et 56 %).

Concernant les profils des élèves entrants, un peu plus de la moitié (52 %) sont inscrits en post-bac, un tiers (33 %) sont inscrits en 1^{er} ou 2nd cycle général et technologique, y compris en enseignement spécial, et 15 % en 2nd cycle professionnel. Les flux entrants dans l'Aude et le Gard sont proches de cette moyenne académique.

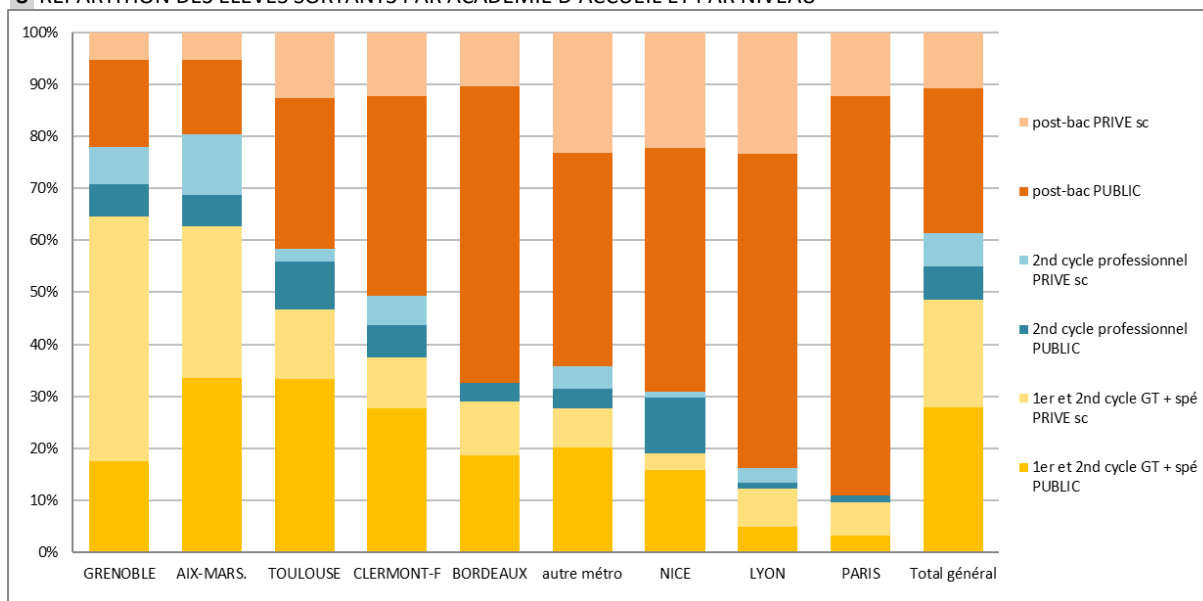
En revanche, on peut noter :

- dans l'Hérault un flux entrant plus important pour les formations post-bac (65 %), au détriment des formations professionnelles (6 %) ;
- en Lozère, les élèves entrants sont également répartis sur les trois niveaux de formation, avec une proportion de formations professionnelles deux fois plus importante qu'au niveau académique (30 %) ;
- dans les Pyrénées-Orientales, plus de deux tiers des élèves sont accueillis en 1^{er} ou 2nd cycle général et technologique, y compris en enseignement spécial (67 %), soit deux fois plus qu'au niveau académique. Les formations professionnelles ne concernent que 5 % des élèves entrants dans ce département.

Quant aux académies qui accueillent les élèves sortants, elles se répartissent en 3 catégories (figure 8) :

- les académies qui accueillent plutôt des élèves inscrits en 1^{er} ou 2nd cycle général et technologique : Grenoble et Aix-Marseille (respectivement 65 % et 63 % des élèves accueillis) ;
- les académies qui accueillent principalement des élèves inscrits en post-bac : Paris, Lyon, Nice, Bordeaux, ainsi que les « autres académies métropolitaines » (respectivement 89 %, 84 %, 69 %, 67 % et 64 % des élèves accueillis) ;
- les académies de Toulouse et Clermont-Ferrand qui accueillent à part quasi égale les élèves de 1^{er} ou 2nd cycle général et technologique et ceux en post-bac.

8 REPARTITION DES ELEVES SORTANTS PAR ACADEMIE D'ACCUEIL ET PAR NIVEAU



En intra-académique, le 1^{er} et le 2nd cycle concentrent la moitié des mouvements entrants et sortants

Les migrations intra-académiques sont liées pour moitié au 1^{er} et 2nd cycle général et technologique (figure 9). L'autre moitié des mouvements est répartie également entre les formations professionnelles et post-bac (24 % et 27 %).

9 MOUVEMENTS INTRA-ACADEMIQUES PAR DEPARTEMENT, PAR SENS DE MIGRATION ET PAR NIVEAU

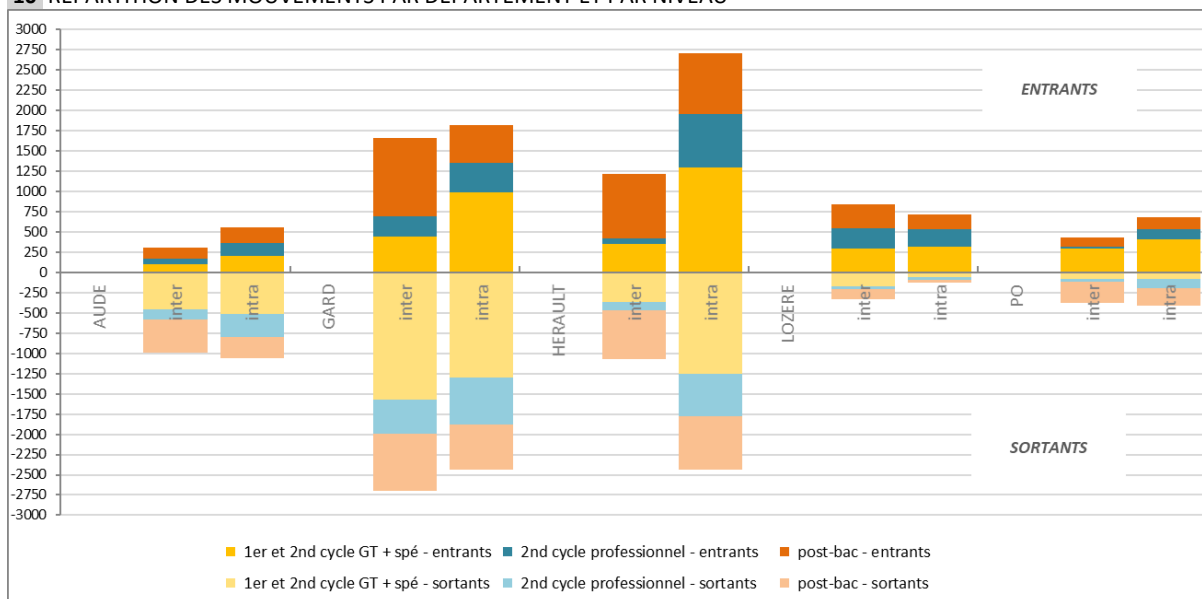
		Aude		Gard		Hérault		Lozère		Pyrénées-Orientales		ACADEMIE	
ELEVES SORTANTS	1er et 2nd cycle GT + spé	517	49%	1304	54%	1257	51%	64	50%	76	19%	3218	50%
	2nd cycle professionnel	280	26%	574	24%	520	21%	31	24%	120	29%	1525	24%
	post-bac	262	25%	559	23%	666	27%	34	26%	214	52%	1735	27%
	Total sortants intra	1059	100%	2437	100%	2443	100%	129	100%	410	100%	6478	100%
ELEVES ENTRANTS	1er et 2nd cycle GT + spé	201	36%	991	54%	1299	48%	320	45%	407	59%	3218	50%
	2nd cycle professionnel	161	29%	359	20%	659	24%	218	31%	128	19%	1525	24%
	post-bac	197	35%	471	26%	744	28%	173	24%	150	22%	1735	27%
	Total entrants intra	559	100%	1821	100%	2702	100%	711	100%	685	100%	6478	100%

Pour ce qui est des élèves sortants, seul le département des Pyrénées-Orientales se distingue par un schéma de flux différent de la répartition moyenne académique : les élèves quittent ce département beaucoup moins pour le 1^{er} et 2nd cycle général et technologique (19 %), que pour les formations post-bac (52 %) et les formations professionnelles (29 %).

En tant que départements d'accueil, le Gard et l'Hérault suivent le modèle académique, mais les 3 autres départements se caractérisent par des profils de formation contrastés pour les entrants :

- l'Aude et la Lozère, un peu moins attractifs en niveau pré-baccalauréat (respectivement 36 % et 45 %), accueillent relativement plus d'élèves en formation professionnelle (29 % et 31 %) : l'Aude accueillant également un peu plus d'élèves en post-bac (35 %) ;
- les Pyrénées-Orientales, comme dans les échanges inter-académiques, accueillent plus d'élèves en 1^{er} et 2nd cycle général et technologique (59 %), et sont en-deçà des valeurs académiques pour les formations professionnelles et post-bac (19 % et 22 %).

10 REPARTITION DES MOUVEMENTS PAR DEPARTEMENT ET PAR NIVEAU



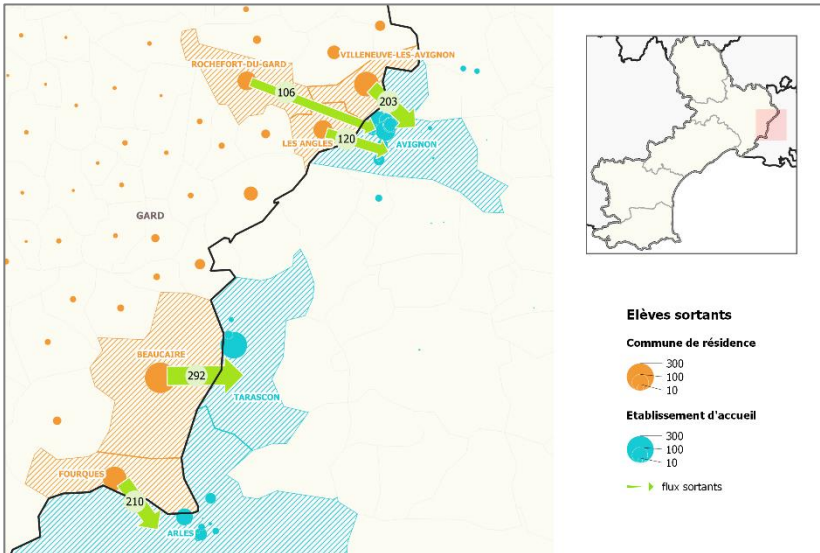
Le cas particulier des zones limitrophes

Une analyse plus approfondie met en lumière des territoires plus concernés par les migrations. Il s'agit de zones limitrophes avec les académies d'Aix-Marseille ou Toulouse pour les migrations inter-académiques, ou encore entre le Gard et l'Hérault pour les migrations intra-académiques.

Les échanges avec l'académie d'Aix-Marseille à l'est du Gard : presque un élève sortant sur cinq réside dans un périmètre de cinq communes à l'est du Gard

Le département du Gard est celui qui génère le plus de mouvements migratoires, notamment en inter-académique : la moitié des élèves sortants de l'académie résident dans ce département (2 699 élèves).

11 ZOOM SUR L'EST DU GARD



Si on réduit l'observation à **cinq communes de résidence gardoises** (Beaucaire, Fourques, Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles et Rochefort-du-Gard), et à **trois communes de scolarisation dans l'académie d'Aix-Marseille** (Avignon, Tarascon et Arles), on compte alors **1003 élèves sortants, soit 18,3 % de l'ensemble des élèves sortants de l'académie** (figure 11).

Sur ces 1 003 élèves, environ quatre sur cinq sont inscrits en 1^{er} ou 2nd cycle général et technologique. Globalement, 59 % de ces élèves fréquentent des établissements publics.

Cependant, il est important de noter que le secteur d'enseignement est étroitement lié d'une part au niveau de formation et d'autre part à la commune de résidence (figure 12) :

- 73 % des élèves de 2nd cycle général et technologique et 70 % des élèves de post-bac sont inscrits dans des établissements publics et 74 % des élèves de 2nd cycle professionnel sont inscrits dans des établissements privés sous contrat.
- Toutes formations confondues, les communes de Beaucaire et Fourques s'orientent largement vers le secteur public (89 % et 90 %), alors que les communes de Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles et Rochefort-du-Gard voient leurs élèves s'inscrire à 80 %, 91 % et 77 % dans des établissements privés sous contrat.

12 PROFIL DES ELEVES SORTANTS SELON LA COMMUNE DE RESIDENCE

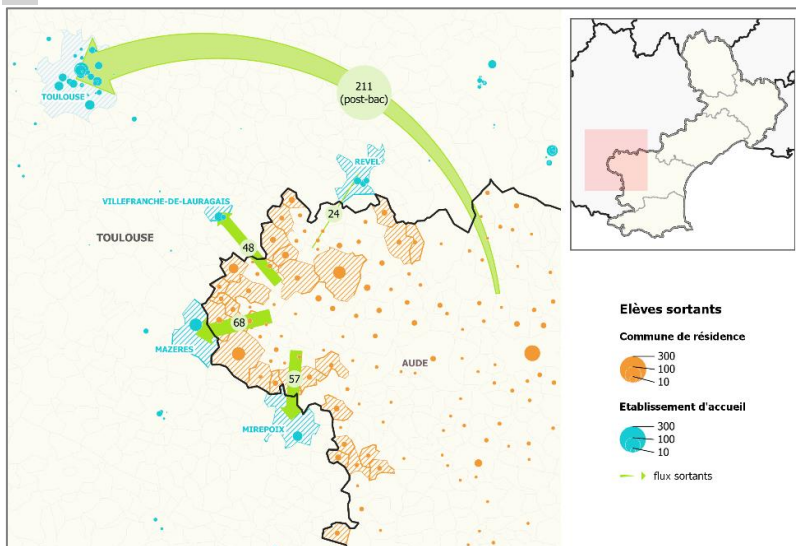
	1er cycle GT + spé			2nd cycle GT			2nd cycle professionnel			post-bac			TOTAL
	PUBLIC	PRIVE sc	Total	PUBLIC	PRIVE sc	Total	PUBLIC	PRIVE sc	Total	PUBLIC	PRIVE sc	Total	
BEAUCAIRE	16	24	40	274	3	277	15	6	21	17	6	23	361
FOURQUES	121	14	135	56	1	57	14	4	18		2	2	212
VILLENEUVE-LES-AVIGNON	6	57	63	21	73	94	2	31	33	11	2	13	203
LES ANGLES	1	38	39	3	41	44	4	26	30	3	5	8	121
ROCHFORD-DU-GARD	3	21	24	7	17	24	2	41	43	12	3	15	106
TOTAL	147	154	301	361	135	496	37	108	145	43	18	61	1003

Près de trois quarts des élèves résidant à Beaucaire sont scolarisés au lycée public Alphonse Daudet de Tarascon (263 élèves).

Les élèves de 1^{er} cycle résidant à Fourques sont inscrits quasi exclusivement au collège public Robert Morel à Arles (117 élèves).

Les échanges avec l'académie de Toulouse au nord de l'Aude : la moitié des sortants de l'Aude réside dans ce secteur

13 ZOOM SUR LE NORD DE L'AUDE



Le département de l'Aude compte 992 élèves sortants en inter-académique, dont 837 vers l'académie de Toulouse.

Un quart d'entre eux (211 élèves) sont inscrits dans une formation post-bac dans la commune de Toulouse.

Un autre quart (197 élèves) sont inscrits dans un établissement d'une commune limitrophe (Mazères et Mirepoix en Ariège, Villefranche-de-Lauragais et Revel en Haute-Garonne) et résident dans des communes audoises en limite du département (figure 13). Parmi eux, 86 % fréquentent un établissement public du 1^{er} ou 2nd cycle général et technologique.

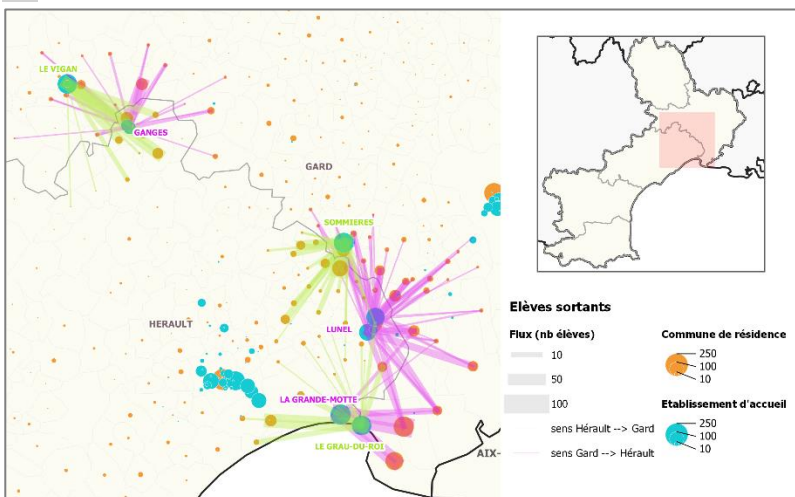
14 PROFIL DES ELEVES PAR ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Etablissement / commune d'implantation	1er cycle GT + spé			2nd cycle GT			2nd cycle professionnel			post-bac			TOTAL
	PUBLIC	PRIVE sc	Total	PUBLIC	PRIVE sc	Total	PUBLIC	PRIVE sc	Total	PUBLIC	PRIVE sc	Total	
MAZERES	68		68										68
CLG GASTON FÉBUS	68		68										68
MIREPOIX	34		34	20		20	2		2	1		1	57
CLG	34		34										34
LPO				20		20	2		2	1		1	23
VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	36		36	10		10	2		2				48
CLG JULES FERRY	36		36										36
LPO LEON BLUM				10		10	2		2				12
REVEL		20	20	2		2	1		1	1		1	24
CLG PR LA PROVIDENCE		20	20										20
Autres				2		2	1		1	1		1	4
TOTAL	138	20	158	32	0	32	5	0	5	2	0	2	197

Les principaux établissements d'accueil sont le Collège Gaston Fébus à Mazères, le Collège de Mirepoix et le Collège Jules Ferry à Villefranche-de-Lauragais.

Les échanges intra-académiques entre le Gard et l'Hérault : une zone limitrophe particulièrement dense

15 ZOOM SUR LA FRONTIERE GARD-HERAULT



Sur les 3 617 élèves migrant entre le Gard et l'Hérault, 37 % (1 352 élèves) sont localisés le long de la zone limitrophe. Les élèves résident dans plusieurs communes disséminées de part et d'autre de la limite départementale. Les mouvements s'organisent autour des communes d'implantation des établissements héraultais de Lunel, La Grande-Motte et Ganges ; et des communes d'implantation des établissements gardois de Sommières, le Vigan et Le Grau-du-Roi (figure 15).

Les échanges sur cette zone limitrophe sont plutôt équilibrés (51 % dans le sens Hérault-Gard). Les établissements d'accueil sont publics à 58 % (figure 16).

Les 1^{er} et 2nd cycles public et privé sous contrat drainent 88 % des mouvements (78 % pour le sens Gard-Hérault, 97 % dans l'autre sens), alors que le niveau post-bac est pratiquement inexistant.

Le 2nd cycle professionnel ne draine que 12 % des mouvements et essentiellement dans le sens Gard - Hérault.

45 % des 660 élèves résidant dans le Gard qui sont scolarisés dans un établissement de l'Hérault sont des lycéens des voies générale et technologique ; a contrario, 75 % des 692 élèves résidant dans l'Hérault qui sont scolarisés dans un établissement du Gard sont des collégiens.

16 PROFIL DES ELEVES EN MIGRATION SUR LA ZONE LIMITROPHE ENTRE LE GARD ET L'HERAULT, PAR ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Département de résidence	Commune d'implantation / Etablissement	1er cycle GT + spé			2nd cycle GT			2nd cycle professionnel			post-bac			TOTAL
		PUBLIC	PRIVE sc	Total	PUBLIC	PRIVE sc	Total	PUBLIC	PRIVE sc	Total	PUBLIC	PRIVE sc	Total	
GARD	LUNEL	38	40	78	145	0	145	102	0	102	12	0	12	337
	LPO VICTOR HUGO	6	-	6	96	-	96	43	-	43	3	-	3	148
	LPO LOUIS FEUILLADE	5	-	5	49	-	49	59	-	59	9	-	9	122
	CLG PR SAINTE THERESE	-	40	40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40
	CLG AMBRUSSUM	23	-	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23
	CLG FREDERIC MISTRAL	4	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
	LA GRANDE MOTTE	13	0	13	0	155	155	0	33	33	0	0	0	201
	LPO PR LA MERCI LITTORAL	-	-	-	-	155	155	-	33	33	-	-	-	188
	CLG PHILIPPE LAMOUR	13	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
	GANGES	71	51	122	0	0	0	0	0	0	0	0	0	122
	CLG LOUISE MICHEL	71	-	71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71
	CLG PR LA PRESENTATION	-	51	51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51
	Total sens Gard --> Hérault	122	91	213	145	155	300	102	33	135	12	0	12	660
HERAULT	SOMMIERES	200	108	308	0	0	0	0	0	0	0	0	0	308
	CLG GASTON DOUMERGUE	200	-	200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200
	CLG PR MAINTENON	-	108	108	-	-	-	-	-	-	-	-	-	108
	LE VIGAN	31	0	31	154	0	154	21	0	21	0	0	0	206
	LPO ANDRE CHAMSON	8	-	8	154	-	154	21	-	21	-	-	-	183
	CLG ANDRE CHAMSON	23	-	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23
	LE GRAU-DU-ROI	0	178	178	0	0	0	0	0	0	0	0	0	178
	CLG PR EMMANUEL D'ALZON	-	178	178	-	-	-	-	-	-	-	-	-	178
Total sens Hérault --> Gard	231	286	517	154	0	154	21	0	21	0	0	0	692	
TOTAL	353	377	730	299	155	454	123	33	156	12	0	12	1352	

Définitions et champ de l'analyse :

Migrations inter-académiques : flux d'élèves qui résident dans l'académie de Montpellier et sont scolarisés dans une autre académie (élèves sortants) ou flux d'élèves scolarisés dans l'académie de Montpellier et résidant dans une autre académie (élèves entrants).

Migrations intra-académiques : flux d'élèves au sein de l'académie de Montpellier, qui résident dans un département et sont scolarisés dans un autre.

Champ : élèves scolarisés en 1^{er} ou 2nd cycle général et technologique, en 2nd cycle professionnel ou en post-bac dans un établissement public ou privé sous contrat, résidant ou étant scolarisés dans l'académie de Montpellier.

Sources :

BCP – Univers "données individuelles", Rentrée 2020